



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

ASSOCIATION ENTRAIDE PARTAGE TRAVAIL

11 rue Principale – 31820 Pibrac

TABLE DES MATIERES

Le mot du Président	2
I - Présentation de l'association Entraide Partage Travail	3
II - Les événements marquants de 2020	4
III - L'activité 2020	5
• L'activité en heures de mise à disposition	5
• L'activité des demandeurs d'emploi	7
• Le nombre de clients	8
IV - Les moyens humains de l'association	9
• Les permanentes	9
• Les bénévoles	10
V – Les actions d'accompagnement des demandeurs d'emploi	12
• Profil des personnes inscrites en 2020 par l'association	12
• Les difficultés rencontrées par les personnes accompagnées	13
• L'accompagnement réalisé par les conseillères en insertion	14
• Les formations proposées aux salariés en parcours	15
• Les sorties	15
VI - Les partenaires	17
VII - Projets 2021	18

Le mot du Président

« Entraide Partage Travail » est une association intermédiaire dont le rôle est d'accueillir et d'insérer des demandeurs d'emploi (déjà inscrits à Pole Emploi), dans le monde du travail.

Le Conseil d'Administration composé de bénévoles, décide et donne les orientations et les axes de travail à la directrice, qui les fait appliquer. Au total 8 salariés s'occupent de l'administratif, de l'insertion et de l'accueil.

Notre association a vécu cette année 2020 au rythme de la pandémie qui nous a tous affectés.

Nous sommes passés par toutes les phases, du confinement strict, au confinement allégé et à la reprise d'activités avec la mise en place des protocoles sanitaires.

Le Conseil d'Administration a dû prendre des décisions importantes, pour la mise en place du chômage partiel, pour le personnel permanent (avec rémunérations à 100%) mais aussi pour nos demandeurs d'emploi qui sont en CDDU (contrat d'usage) et qui étaient en difficulté. Mise en place également du télétravail pour limiter les contacts au siège de Pibrac, la santé et la sécurité de notre personnel étant notre priorité. L'absence de la directrice pour congés de maternité a également été très bien géré par les administrateurs avec l'implication du personnel permanent.

Malgré tous ces aléas Entraide Partage Travail a maintenu le cap, des aides nous ont été accordées, et la bonne santé financière nous a permis de nous stabiliser.

La mise en place de la « Plateforme de l'inclusion » en fin d'année, un service numérique de délivrance de PASS IAE (valide l'entrée en parcours IAE du candidat) et de mise en relation d'employeurs solidaires avec des candidats éloignés de l'emploi par le biais de tiers (prescripteurs habilités, orienteurs) ou en auto prescription. Cette plateforme va faciliter le recrutement et permettre une action plus rapide pour aider les personnes en recherche d'emploi.

L'insertion par l'activité économique (IAE), conjugue activité économique et mission sociale, c'est l'un des leviers les plus pertinents et les plus puissants pour dessiner les contours d'une société plus inclusive, Entraide Partage Travail est engagé dans cette voie.

« Entraide Partage Travail » doit continuer par ses activités à venir en aide aux personnes en difficulté sur notre territoire, la synergie entre les bénévoles et les salariés doit perdurer et nous faire avancer pour avoir encore plus d'exigence et de résultat.

C. LAMARQUE

I - Présentation de l'association Entraide Partage Travail

L'association Entraide Partage et Travail a vu le jour en 1990 à Pibrac. C'est une association intermédiaire œuvrant pour l'insertion des personnes en recherche d'emploi. Elle fait partie des structures d'insertion par l'activité économique. Elle est agréée par la préfecture de Haute Garonne.

Au départ l'association fonctionnait uniquement avec des bénévoles. Au fil des années elle s'est professionnalisée, des salariées permanentes ont été embauchées. Elle s'est affiliée à une fédération d'acteurs de l'insertion : le COORACE.

L'insertion s'effectue en proposant des missions de travail à un public éloigné de l'emploi afin de l'aider à intégrer le monde du travail. En parallèle, des conseillères en insertion professionnelle effectuent un accompagnement sur les freins à l'emploi. L'accompagnement est personnalisé et adapté aux besoins de chaque personne.

Tout est mis en œuvre pour aider le demandeur d'emploi à réaliser son objectif professionnel.

Le territoire couvert par l'association est large. Pour être au plus près de ses bénéficiaires, l'association a huit point d'accueil grâce à des partenariats avec les mairies de : Léguevin / Brax, Lévigac, Fonsorbes, Mondonville, Plaisance du Touch, La Salvetat Saint Gilles, Saint Lys, Pibrac.

Cela exige une très forte implication des salariées permanentes et des bénévoles. Les conseillères en insertion délocalisent leurs suivis afin d'être plus accessibles pour les demandeurs d'emplois et les accueillantes se déplacent sur les différentes permanences.

La multiplication des lieux d'accueil a été possible grâce au fort investissement de nos bénévoles. Ils nous soutiennent en effectuant, en autonomie, des permanences sur les antennes.

Les partenariats avec les acteurs locaux sont forts et essentiels au bon fonctionnement de l'association. En effet, sans ces lieux d'accueil mis à disposition, nous ne serions pas au plus près du public cible de notre action. Nous répondons aux orientations des politiques publiques en couvrant l'intégralité de notre zone d'action.

Aujourd'hui, sa volonté de professionnalisation se poursuit.

II - Les événements marquants de 2020

Deux événements ont marqué cette année 2020 : la pandémie de Covid 19 et l'arrêt longue durée de la directrice.

Comme tout le pays, l'association a subi les conséquences de la pandémie et du confinement qui en a découlé.

Le 17 mars 2020, un confinement national touche la France et oblige l'association à suspendre ses activités jusqu'au 11 mai 2020. Le conseil d'administration a choisi de maintenir à 100% la rémunération des salariés et d'autofinancer la différence entre les rémunérations versées et les aides étatiques.

L'association a tout mis en œuvre afin de reprendre l'activité dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Cela a engendré un coût non négligeable en achat de matériel et en protection individuelle.

Au total, la pandémie aura coûté à l'association 15 304 euros : 4 848 euros d'équipements et 10 456 euros de salaires et reste à charge.

De plus, en septembre, la directrice a été arrêtée jusqu'à la fin de l'année ce qui a obligé les permanentes et les administrateurs à prendre en charge de nouvelles tâches. L'investissement de tout le personnel est salué.

III - L'activité 2020

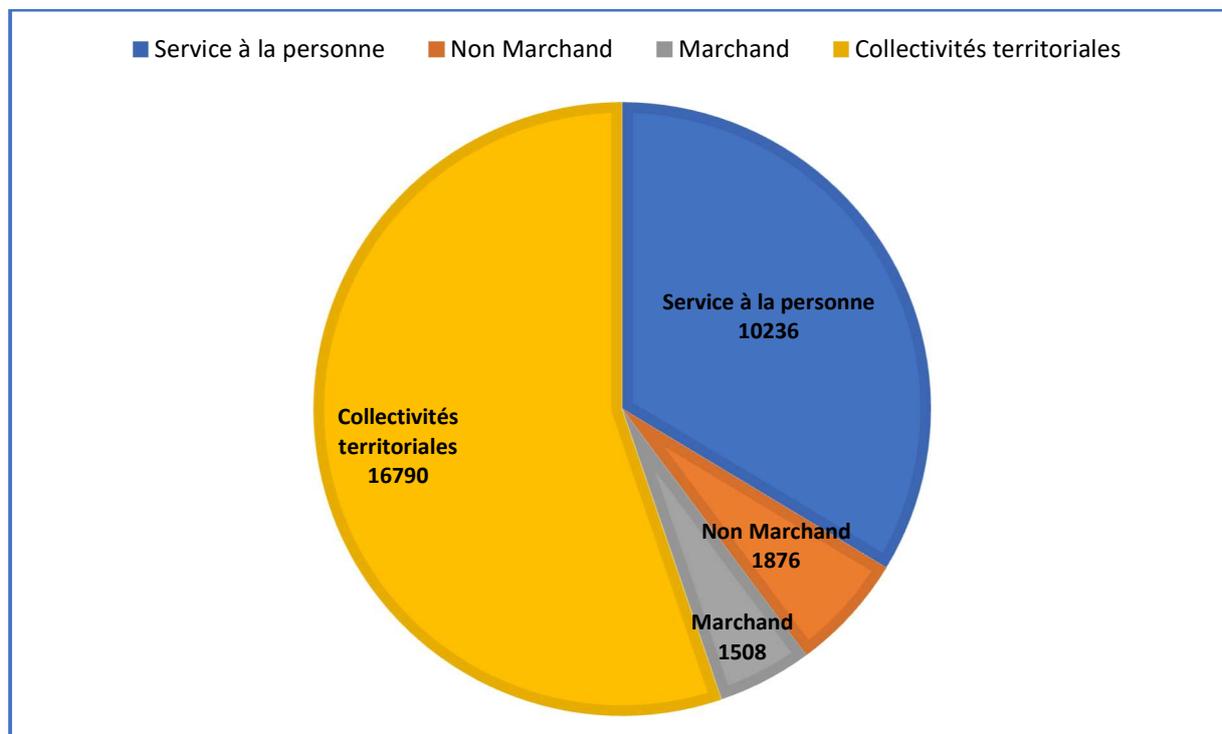
• L'activité en heures de mise à disposition

En 2020, 30 410 heures ont été effectuées. Cela équivaut à 18,9 équivalents temps pleins. Comparativement en 2019, 31 979 heures ont été réalisées soit équivalents temps pleins. Il ne faut pas oublier que l'activité a été arrêtée pour cause de confinement.

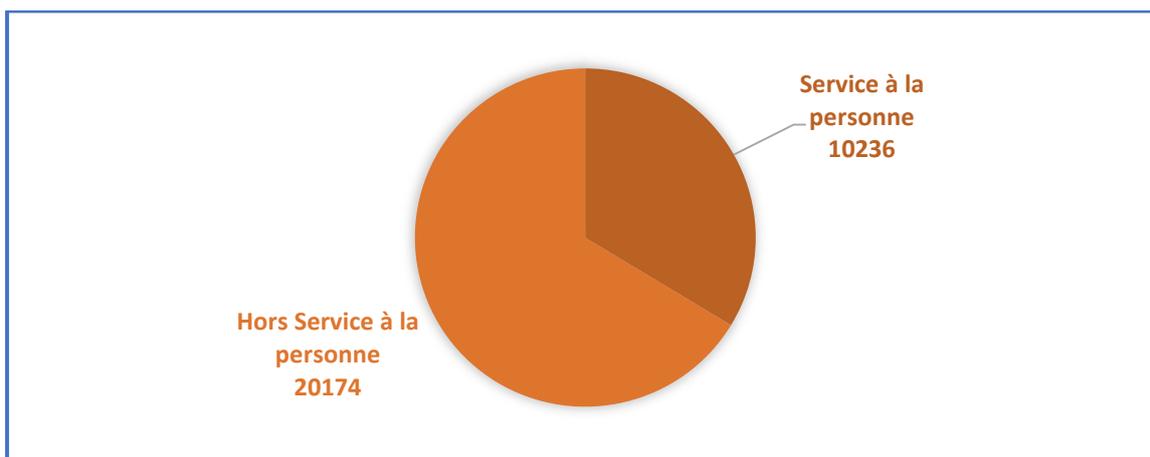
Les heures se répartissent de la manière suivante :

- 10 236 heures dans le service à la personne
- 1 876 heures dans le secteur non marchand : MJC, Tennis club la Salvetat St Gilles, ...
- 16 790 heures dans les collectivités territoriales : crèches, écoles, collèges, mairies, ...
- 1 508 heures dans le secteur marchand : Aspho, Terre cuite du Saves, Geobilan

REPARTITION DES HEURES DE MISE A DISPOSITION

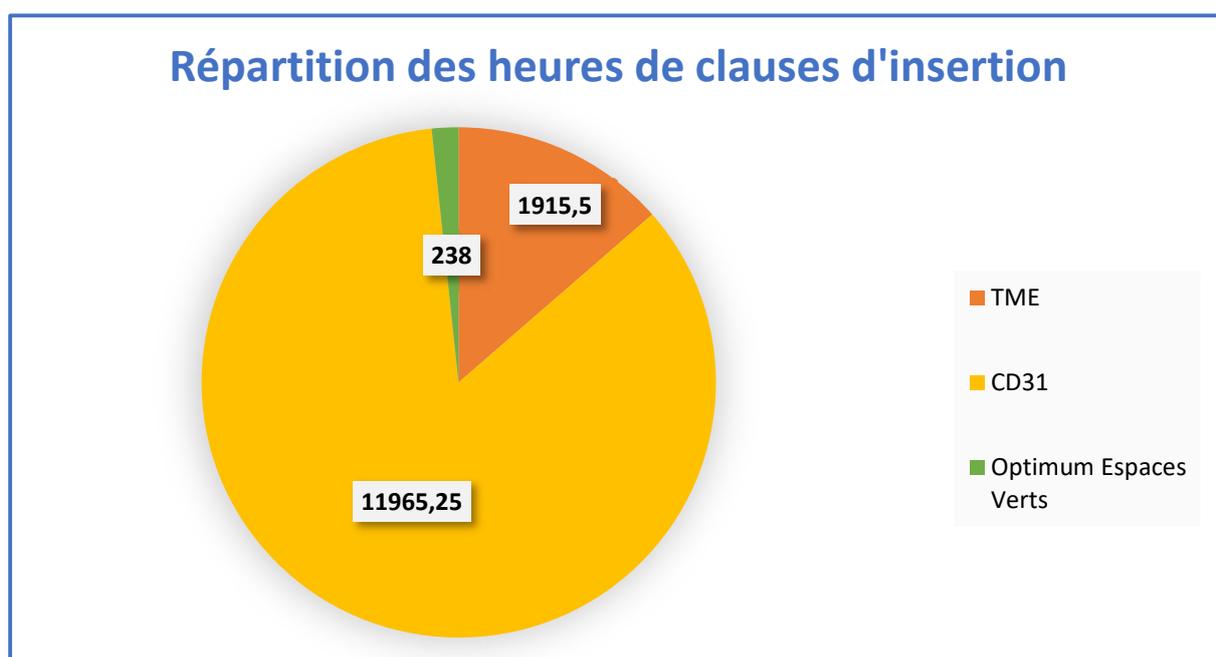


La répartition de l'activité de l'association est, cette année, beaucoup plus importante dans le secteur hors service à la personne. Comme l'année dernière, cela est dû au marché d'insertion du Conseil Départemental de Haute Garonne.



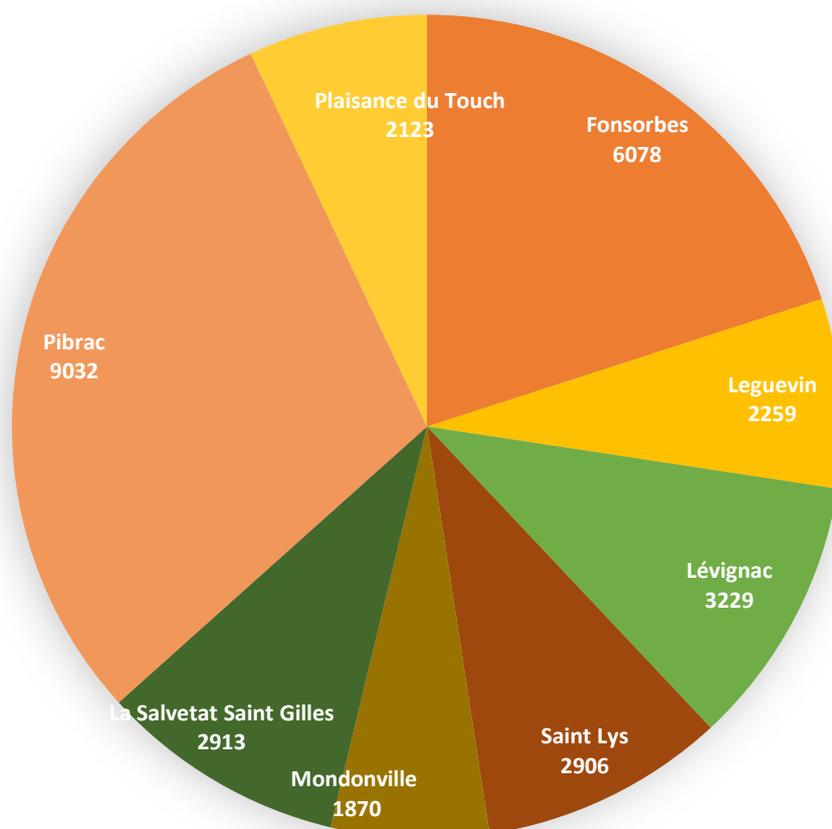
105 salariés ont été mis à disposition sur l'année ce qui fait une moyenne de 290 heures par an par salarié.

L'association a également effectué des heures de clauses d'insertion avec des postes d'agent de voirie à Toulouse Métropole Emploi, des postes d'agents polyvalents au Conseil Départemental 31 et des postes d'agents d'entretien d'espace vert pour l'entreprise Optimum Espaces Verts.



Concernant la répartition des heures sur les antennes, elle s'effectue de la manière suivante :

Répartition des heures par antenne



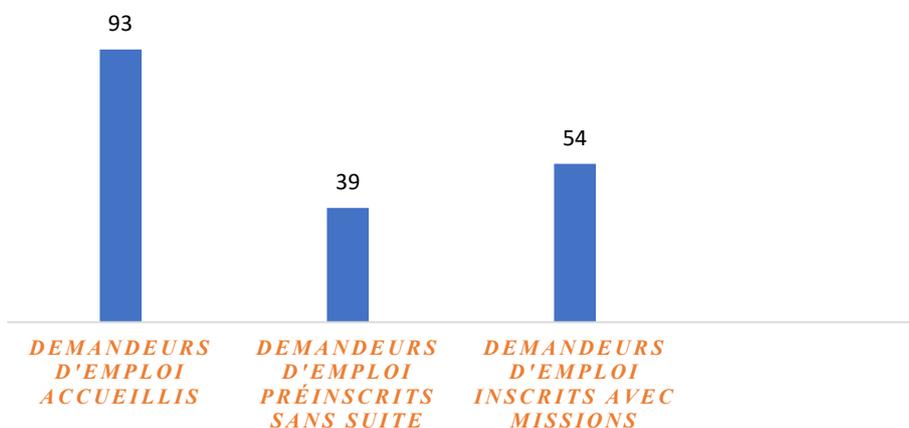
- **L'activité des demandeurs d'emploi**

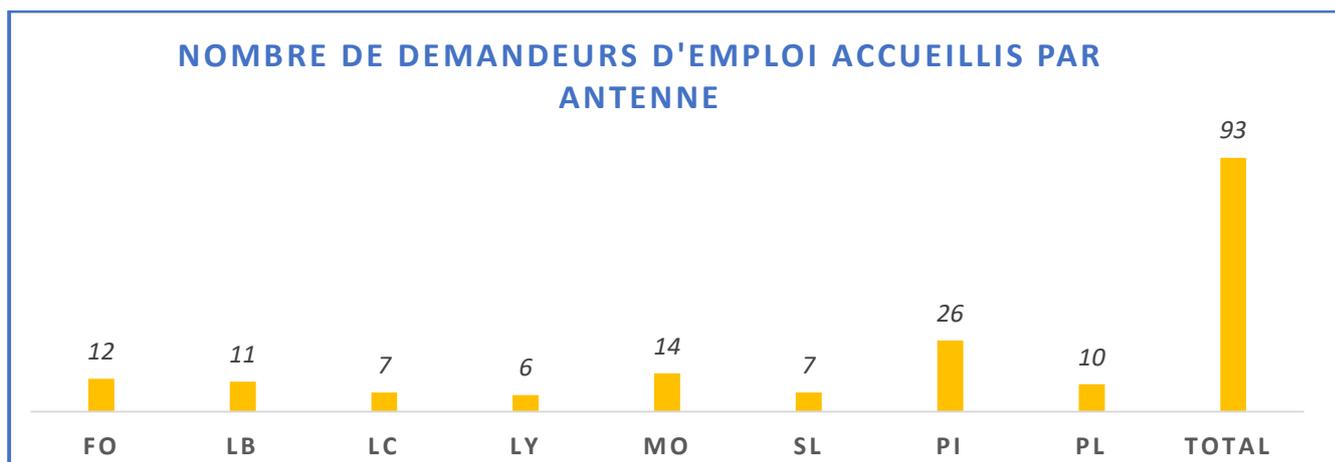
En 2020, l'association a accueilli 93 personnes sur nos antennes : 39 personnes se sont préinscrites mais n'ont pas donné suite.

54 demandeurs d'emploi ont été inscrits et ont effectué une première mise à disposition.

Au total, 105 salariés ont été mis à disposition.

ACCUEIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

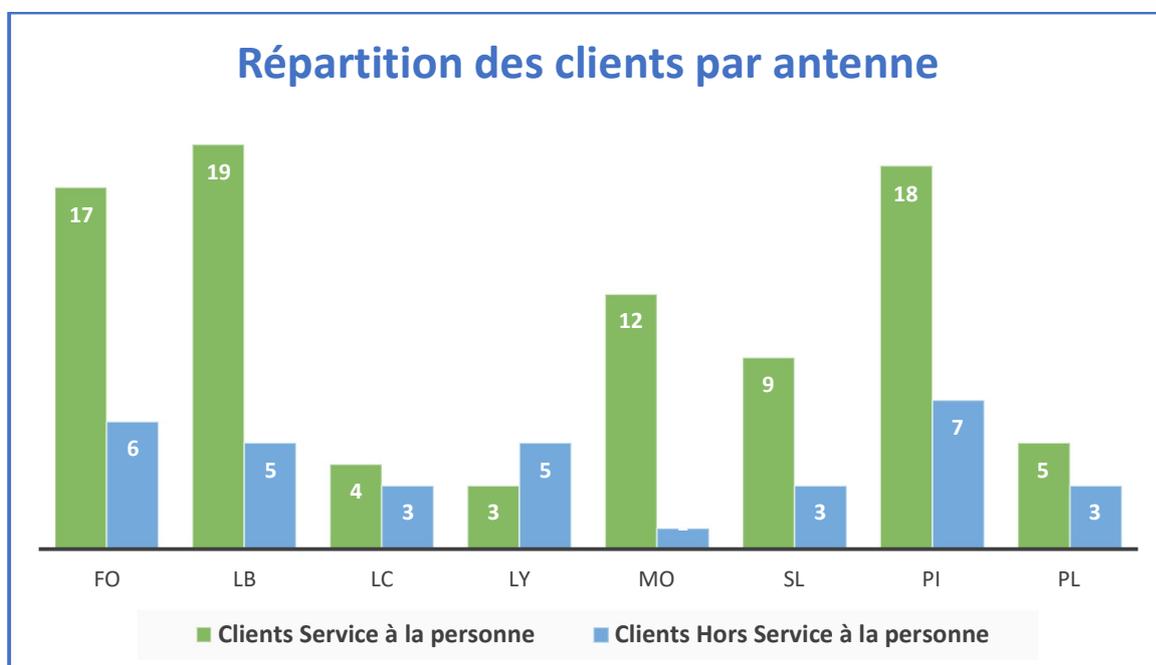




- **Le nombre de clients**

En 2020, 120 clients sont comptabilisés : 87 sur le service à la personne représentant 10 236 heures et 33 hors service à la personne soit 20174 heures.

Sur les antennes, les clients se répartissent de la manière suivante :



IV - Les moyens humains de l'association

- **Les permanentes**

En 2020, l'association compte 8 salariées permanentes :

- **Léa PASTOR** : Directrice
- **Valérie ARRIGO** : Comptable
- **Yamina RABI** : Assistante technique en charge de l'accueil sur les antennes de Fonsorbes et la Salvetat Saint Gilles
- **Sylvie BARRIL** : conseillère en insertion sur les antennes de Pibrac, Léguevin, Mondonville, Lévignac et en charge de l'accueil sur les antennes de Pibrac, Léguevin et Lévignac.
- **Maryline SETZE** : conseillère en insertion sur les antennes de Fonsorbes, La Salvetat Saint Gilles, Saint Lys et Plaisance du Touch et en charge de l'accueil sur les antennes Pibrac, Saint Lys et Plaisance du Touch
- **Melody ALAMELE** : chargée d'accueil sur les antennes de Pibrac, Mondonville, Fonsorbes et la Salvetat St Gilles. Elle est l'interlocutrice unique des collectivités pour les prestations de nettoyage de locaux.
- **Manon ROYNETTE** : encadrante technique en espaces verts et accueillante sur l'antenne de Lévignac et Léguevin.
- **Mylène LEGROS** : aide comptable

L'ensemble de ces postes représente 3,31 ETP.

2020			
Nom et Prénom	Fonctions	Type de contrat (CDD, CDI)	ETP
Gestion - Administration - Commercial			
PASTOR Léa	Directrice	CDI	0,37
ARRIGO Valérie	Comptable	CDI	0,50
RABI Yamina	Assistante Technique	CDI	0,25
LEGROS Mylène	Aide comptable	CDI	0,30
TOTAL	4		1,42
Accompagnement social, professionnel et formation			
BARRIL Sylvie	CIP + Accueil	CDI	0,48
SETZE Maryline	CIP + Accueil	CDI	0,41
RABI Yamina	Accueil	CDI	0,25
ALAMELE Mélody	Accueil	CDI	0,36
TOTAL	4		1,50
Encadrement technique			
ALAMELE Mélody		CDI	0,19
ROYNETTE Manon		CDI	0,20
TOTAL	0		0,39
Total salariés permanent	8		3,31

- **Les bénévoles**

Les permanentes sont aidées par des bénévoles. Ces derniers effectuent de l'accueil mais aussi des tâches administratives. Cet apport est non négligeable car il représente un équivalent temps plein soit 1820 heures annuelles.

11 bénévoles œuvrent au quotidien à nos côtés. Sur les antennes de Mondonville, Fonsorbes, Léguevin, Pibrac et Saint Lys, certaines permanences sont tenues par des bénévoles.

Une bénévole administre seule le site internet. Elle a la gestion de toute la partie technique.

Une bénévole effectue de l'aide à la comptabilité minimum deux fois par semaine.

Sans l'intervention des bénévoles, l'activité actuelle ne serait pas réalisable par manque de temps et d'effectif.

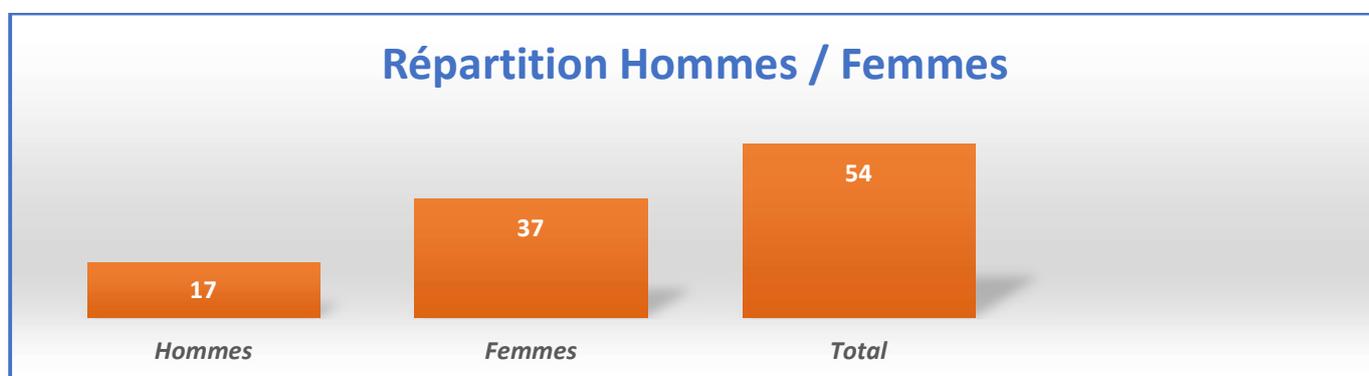
V – Les actions d’accompagnement des demandeurs d’emploi

Nous allons voir à présent le cœur de notre activité et de notre vocation : l’accompagnement proposé aux personnes en recherche d’emploi.

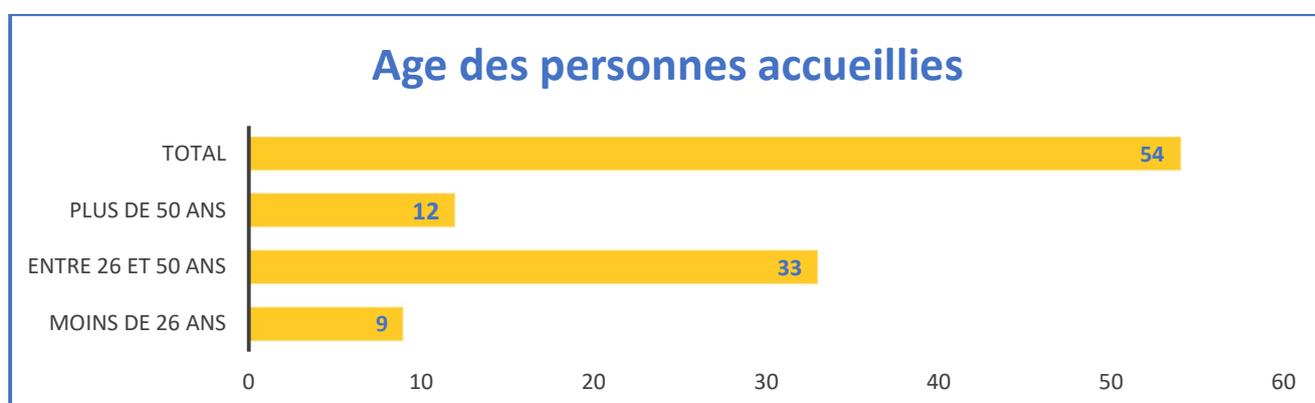
- **Profil des personnes embauchées en 2020 par l’association**

En 2020, 54 personnes ont été salariées à l’association.

Les graphiques ci-dessous détaillent les caractéristiques des publics accueillis.

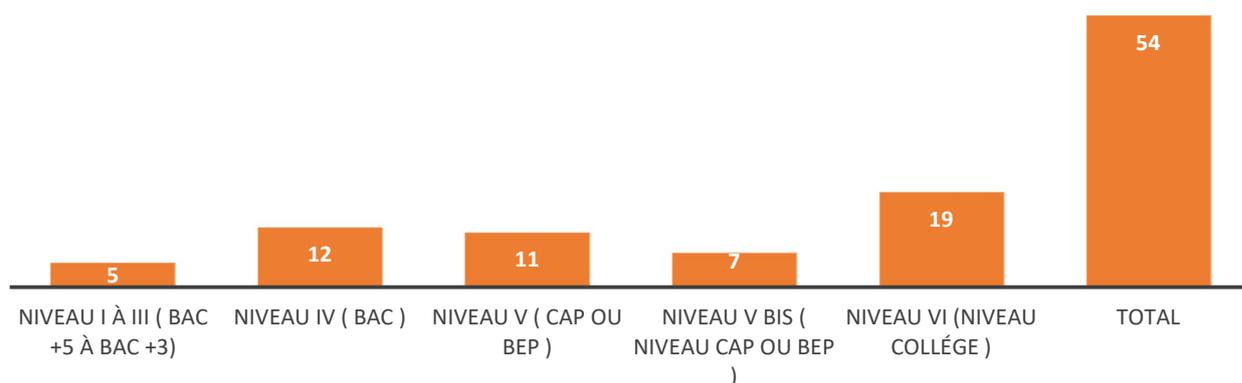


Quasi deux tiers des salariés sont des femmes.



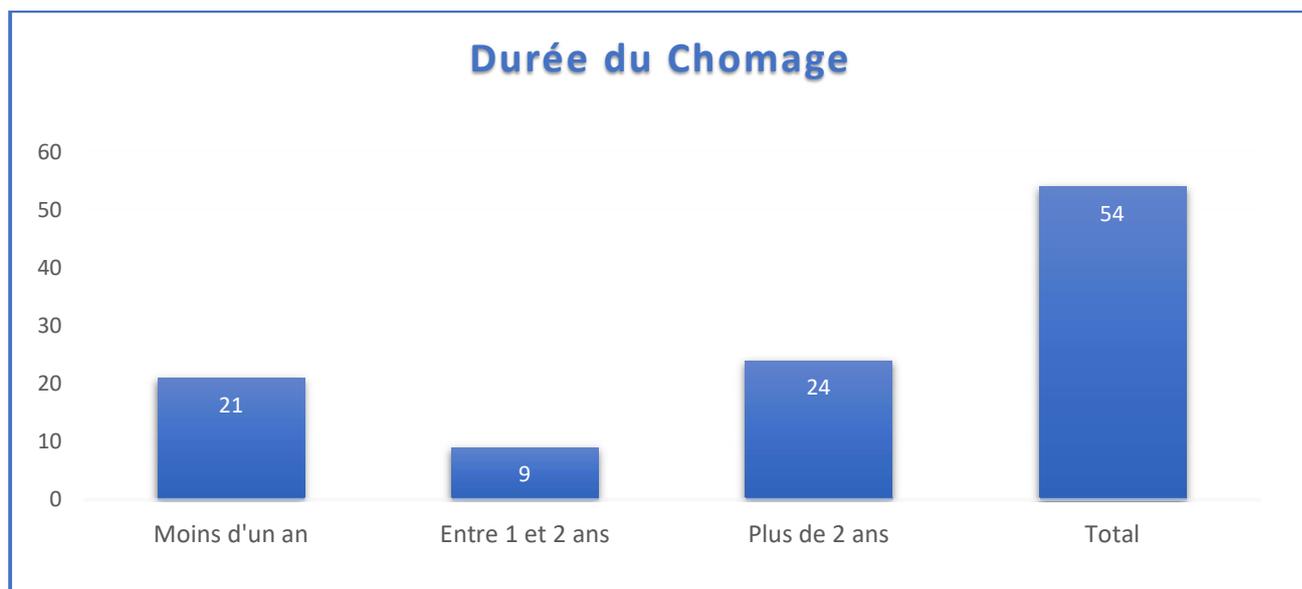
Concernant l’âge des salariés, il y a une dominante du public 26 - 50 ans.

Niveau de formation des personnes accueillies



Les niveaux de formation des salariés sont très hétérogènes puisqu'ils vont du niveau collège à bac +3, avec cependant une prépondérance des niveaux inférieurs au bac, 68% soit 2/3 des salariés.

Durée du Chomage



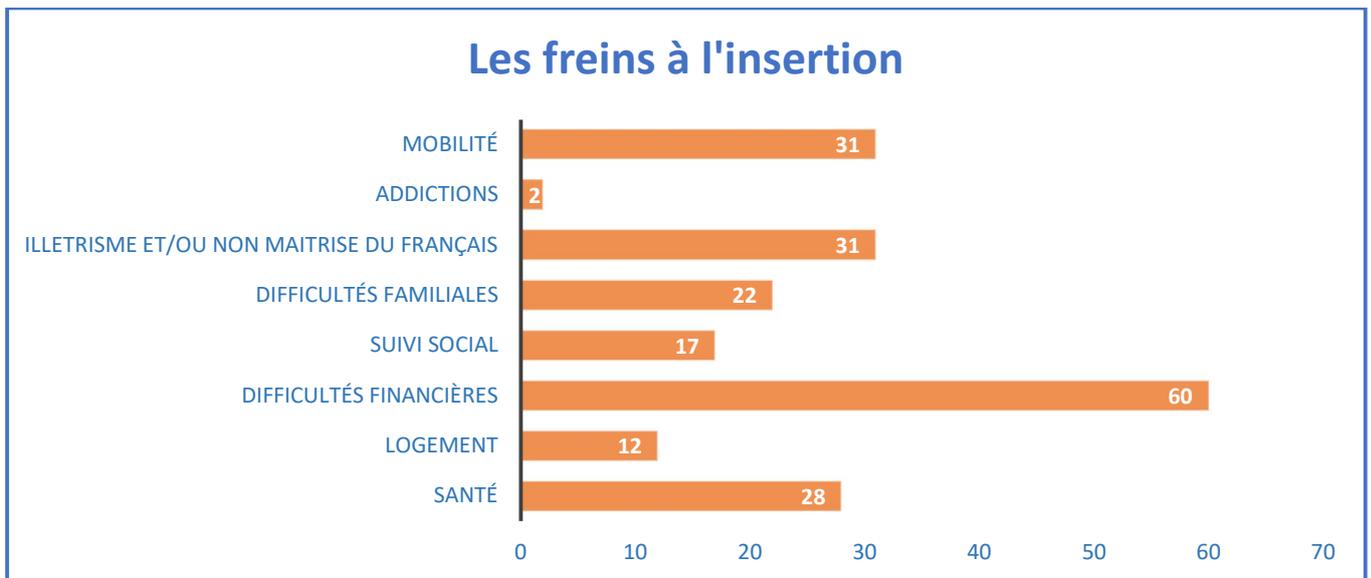
Les demandeurs d'emploi sont inscrits, pour la majorité, depuis plus de deux ans à Pôle Emploi.

Les bénéficiaires du RSA représentent 9,52 % des personnes accompagnées.

- **Les difficultés rencontrées par les personnes accompagnées**

Les personnes accompagnées par l'association ont des freins à l'emploi divers.

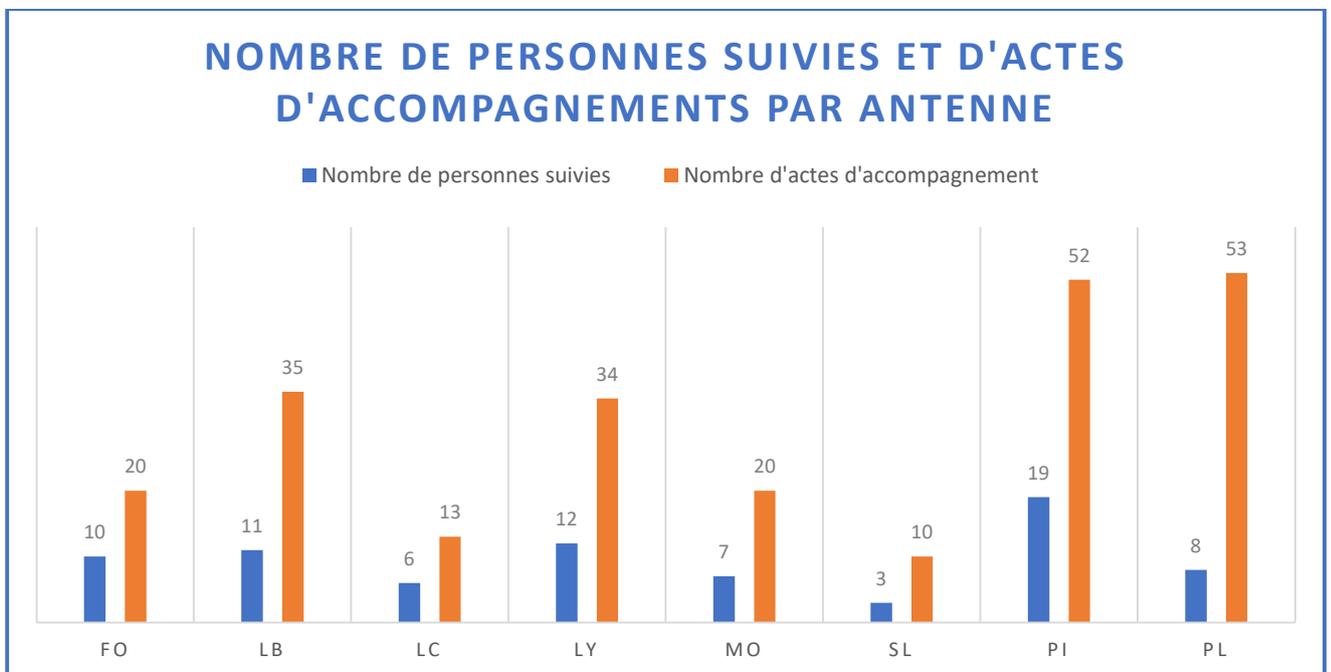
Les freins identifiés sont les suivants :



Dans la pratique, il apparaît que ces freins ont tendance à se cumuler.

- **L'accompagnement réalisé par les conseillères en insertion**

76 personnes ont bénéficié d'un suivi socio-professionnel sur l'année 2020. 200 actes d'accompagnement ont été effectués. Cela équivaut à environ 3 entretiens par an et par personne.



• Les formations proposées aux salariés en parcours

La montée en compétence fait partie intégrante de l'accompagnement proposé aux salariés en parcours au sein de l'association.

Pour ce faire, plusieurs formations sont proposées. Elles sont soit réalisées en interne par des bénévoles ou les CIP, soit dispensées par des organismes de formation extérieurs.

Sur l'année 2020, les formations internes suivantes ont été dispensées :

- Sensibilisation à la sécurité : animée par un bénévole
- Repassage : animée par une salariée de l'association Travail et Partage
- Les droits et devoirs du demandeur d'emploi : en partenariat avec le PRCP
- L'alphabétisation : animée par un bénévole

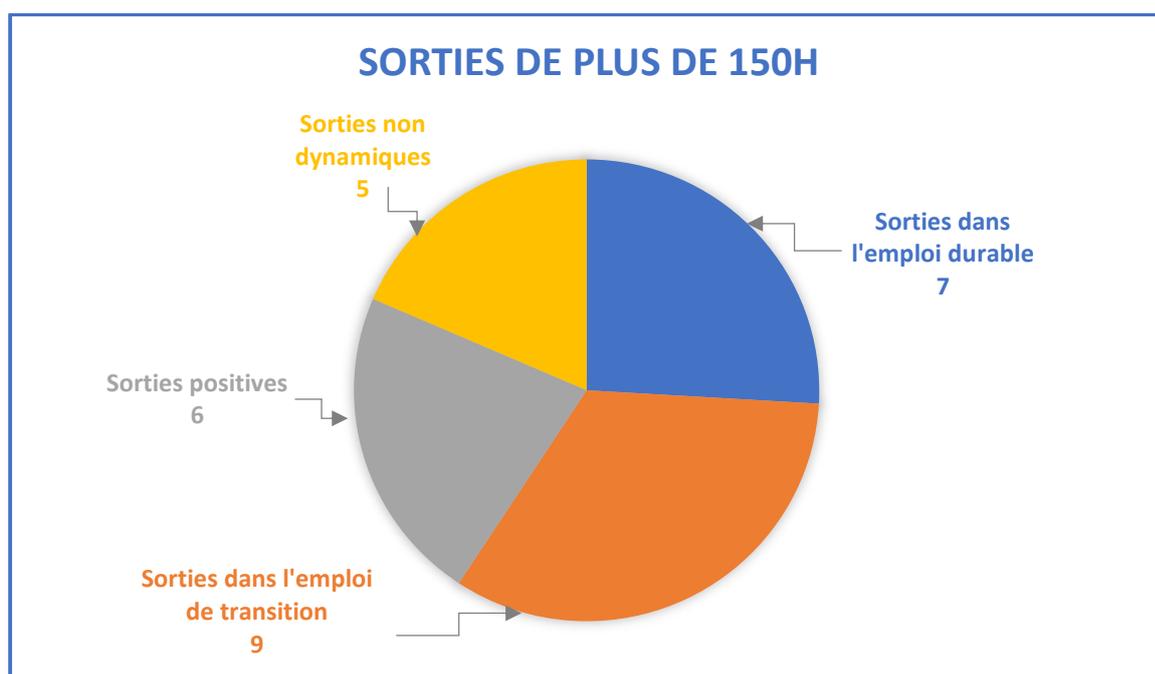
Concernant les formations effectuées par des organismes extérieurs, une a été réalisées sur l'année 2020 :

- HACCP animée par le « Les clés de la gestion » : les salariés sont formés aux normes d'hygiène en restauration collective.

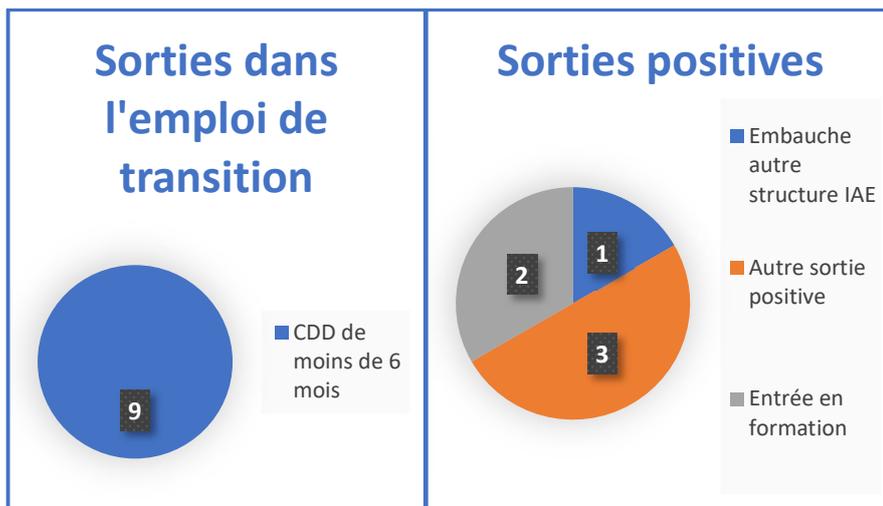
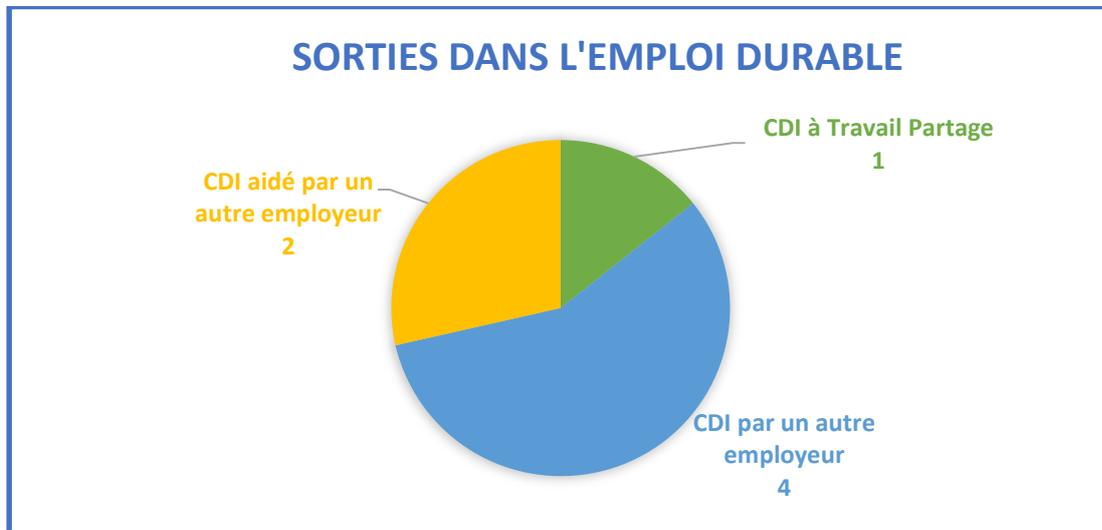
Des missions encadrées sont proposées lors des mises à disposition dans les collectivités ou pour l'entretien de locaux à usage professionnel. Les salariés effectuant du jardinage peuvent aussi en bénéficier pour leur permettre d'appréhender de nouvelles techniques.

• Les sorties

Il y a eu 44 sorties sur l'année 2020. 27 salariés sortis ont effectué plus de 150h et 17 moins de 150h.



Les sorties dans l'emploi durable se décomposent de la manière suivante.



VI - Les partenaires

Notre action nécessite la mise en place de nombreux partenariats.

Sans le soutien des mairies qui accueillent nos permanences au sein de leurs locaux nous ne pourrions pas être en mesure d'être aussi près des demandeurs d'emploi de notre bassin.

Nous travaillons avec de nombreux partenaires sociaux qui nous permettent d'avoir une vision globale des problématiques du demandeur d'emploi et une meilleure orientation : les mairies et leurs CCAS, les espaces emploi, des structures d'accueil et d'hébergement.

Les associations intermédiaires de la Haute Garonne sont structurées en une unité départementale qui permet, entre autre, de candidater à des marchés publics en groupement.

Nous entretenons une étroite collaboration avec les partenaires de l'emploi tels que Pôle Emploi, les Missions Locales, le PRCP, Cap emploi, les organismes de formation comme l'YMCA ou AMS Grand Sud.

VII - Projets 2021

La diversification de l'activité de la structure va se poursuivre afin de varier les profils de poste des mises à disposition. Pour cela, des actions de développement ont été mises en place vers les EHPAD, les structures médico-sociales, les crèches, les agences immobilières et les cabinets médicaux du secteur de l'association. D'autres « cibles » pourront être identifiées et prospectées au cours de l'année.

Une permanente va assurer une veille des marchés publics pour identifier et développer les heures d'insertion et les marchés clausés.

Cette diversification des missions nécessite une adaptation des formations aux profils des DE et aux exigences des nouvelles missions : conseil départemental, EHPAD, crèches, entretien d'espaces vert, ...

La mise en service de la plateforme de l'inclusion en 2020 et notre inscription sur ce nouvel outil institutionnel, devrait faciliter le recrutement des DE. L'utilisation systématique de cet outil va être approfondi en 2021.

L'encadrante technique jardinage va développer le tutorat des salariés sur le jardin pédagogique afin de tester leurs compétences et de les former.

L'association souhaite valoriser ses résultats auprès des acteurs économiques locaux et ainsi, les inciter à faire appel à nos services.